

Règlement spécifique au championnat lausannois formule 2018/2019

1. Dispositions générales

- 1.1. En général, le « REGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONAT LAUSANNOIS » s'applique.

2. Mode de déroulement

2.1. Pour le Lundi :

- 2.1.1. Le championnat se déroule sur deux Round Robin complets.
- 2.1.2. Le classement final est établi à la fin des deux Round Robin.
- 2.1.3. Les 2 premières équipes du classement final participent à la finale du Lundi.

2.2. Pour les Mardi et Jeudi :

- 2.2.1. Le déroulement est décrit dans le fichier excel «Formule championnat_2018_2019.pdf »
- 2.2.2. Un premier classement est établi à la fin du Round Robin. Si deux équipes sont à égalité de points, c'est l'équipe qui a gagné la rencontre directe du Round Robin qui est mieux classée. Les cas plus complexes seront traités par la commission sportive (CS) le cas échéant.
- 2.2.3. Les 6 premières équipes de chaque groupe participent au tour final du championnat lausannois.
- 2.2.4. Les équipes classées entre les position 7 et xx de chaque groupe concourent au Challenge ALC.
- 2.2.5. Le classement final de la saison est établi à la fin du tour final.

3. Composition des équipes

- 3.1. Les joueurs participants au tour final du championnat lausannois doivent, le cas échéant, choisir l'équipe avec laquelle ils briguent le titre.
- 3.2. Deux remplaçants sont admis pour les équipes participants au Challenge ALC.

4. Promotion/Relégation

- 4.1. Aucune équipe n'est reléguée. Il n'y a pas de Play-out.
- 4.2. Les quatre premières équipes du Lundi peuvent prétendre à une promotion.